

Commission des aînés

PROCÈS-VERBAL

2^e séance – 18 mai 2023 - 13 h 34 à 16 h 09
Salle des Comités, 2^e étage, Maison du citoyen

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Monsieur Jean Lessard, Président et conseiller municipal
Monsieur Jocelyn Blondin, Vice-président et conseiller municipal
Madame Anne Villeneuve, Société Alzheimer Outaouais
Monsieur Olivier Dion, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Madame Mylène Berger, Office de l'habitation de l'Outaouais

Secrétaire

Madame Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités – DG

Ressources internes

Madame Anick Fortin – Coordinatrice aux commissions et comités – DG
Monsieur Sébastien Vallée – Directeur – SLSDC
Madame Mychelle Vaive – Chef de service– Planification et développement des communautés – SLSDC
Monsieur Patrick Campeau – Chef de section – Développement des communautés – SLSDC
Madame Josée Marcil – Agente de développement social et communautaire – SLSDC

Invité.es

Madame Karina Deliencourt-Desjardins – Agente de développement culturel - SACL
Monsieur Marc-André Donato - Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais

ABSENCES :

Madame Gisèle Bisson, Académie des retraités de l'Outaouais
Monsieur Alain Faussurier, membre citoyen
Madame Martine Kankindi, membre citoyenne
Madame Chantal Lalonde, Table des aînés de Gatineau

La séance débute à 13 h 34.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Jean Lessard souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par madame Anne Villeneuve
Appuyé par madame Mylène Berger*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

3. Dépôt et suivi du procès-verbal du 14 avril 2023

Le procès-verbal est toujours en cours de validation. Celui-ci sera acheminé aux membres sous peu.

4. Période de questions citoyennes

Aucune question n'est adressée à la Commission.

Madame Mylène Berger demande comment procéder pour accompagner les citoyens qui souhaitent s'adresser aux commissions municipales. La procédure et le mode de fonctionnement sont expliqués.

5. Suivi de dossier :

5.1 Service 211

Madame Mychelle Vaive mentionne que l'entente entre la Ville de Gatineau et Centraide sera entérinée au conseil municipal en juin prochain. La promotion du service sera faite par la suite.

5.2 Retour sur les demandes citoyennes à la séance du 14 avril 2023

La demande du citoyen qui réclame des séances de patinage pour les personnes âgées au Centre Slush Puppie a été acheminée à l'équipe concernée du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et un suivi sera fait auprès du citoyen.

Suite à la demande citoyenne en lien avec la possibilité de réserver des espaces de stationnement pour les personnes âgées à mobilité réduite, tout comme certains espaces qui sont réservés pour les parents qui ont des bébés, il est proposé par monsieur Jean Lessard de tenir compte d'une demande qui aurait été adressée à la Ville par les anciens combattants en lien avec la possibilité qu'ils puissent obtenir des espaces de stationnement sur rue gratuitement. Des vérifications sont à faire quant à la faisabilité avant de poursuivre la discussion.

5.3 Demande citoyenne : Programme provincial : subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales

Monsieur Sébastien Vallée mentionne que suite à la suggestion de monsieur Alain Faussurier d'évaluer la possibilité pour la Ville de Gatineau, comme le fait la Ville d'Ottawa, de mettre en place un programme de report de taxes foncières pour personnes âgées à faible revenu, le contexte actuel fiscal et administratif du gouvernement provincial ne permet pas aux municipalités de repousser le report de taxes.

6. Retour sur la séance intercommissions du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés du 27 avril 2023

Faute de quorum, lors de la séance intercommissions du 27 avril dernier, monsieur Sébastien Vallée propose aux membres de présenter sommairement les principaux éléments de la présentation, qui a été faite lors de cette séance, afin d'obtenir une recommandation de la Commission.

Considérant que la Commission des aînés, lors de sa séance du 15 septembre 2022, a recommandé au conseil de municipal :

- de regrouper les politiques du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés en une seule politique-cadre;
- d'assurer la mise en œuvre de la politique-cadre à travers des plans d'action spécifiques;
- de réaliser une démarche de consultation afin de préciser le thème intégrateur de la politique regroupée;

Considérant que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a pour priorité stratégique de se doter d'un cadre de développement de l'activité physique et du sport encadrant ses interventions dans ce domaine;

Considérant qu'une approche intégrant l'activité physique dans les objectifs d'amélioration de la qualité de vie au niveau local est recommandée par les experts internationaux et nationaux;

La Commission des aînés recommande au conseil municipal :

CA-2023-01

- de réaliser une démarche de consultations publiques dans le but d'élaborer une politique intégrée ainsi qu'un cadre de développement du sport et de l'activité physique du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Il est proposé par monsieur Jocelyn Blondin

Appuyé par monsieur Olivier Dion

Adoptée

7. Présentation : Le réseau d'éclaireurs par la Direction de santé publique

Le point 9 de l'ordre du jour est devancé au point 7.

Monsieur Marc-André Donato, présente la mise en contexte du projet *Le réseau d'éclaireurs* qui a pour but d'augmenter la capacité d'adaptation et de résilience des individus et des communautés dans un contexte de pandémie. Le rôle des éclaireurs ainsi que les résultats du projet sont également exposés.

Il est demandé si une évaluation des retombées du projet est prévue. Il est mentionné que le Ministère recueille actuellement les différents bilans pour l'ensemble des régions du Québec. Les suites du projet, dont l'évaluation des impacts, sont à venir.

Les membres se questionnent sur le fonctionnement du projet et son déploiement. Monsieur Donato explique que les éclaireurs sont disponibles pour écouter et pour favoriser la bienveillance. Les éclaireurs sont invités à participer à certains événements. Ils sont identifiés par un bracelet jaune porté au poignet.

Les membres suggèrent de voir la possibilité que les éclaireurs puissent être présents dans les fêtes de quartier, à aller dans les cours et aménagements extérieurs des CHSLD et des résidences pour personnes âgées, dans les parcs et les maisons de jeunes.

Monsieur Donato remercie les membres pour leurs commentaires et en fera part à son équipe. Il ajoute que des démarches sont en cours pour qu'il y ait une présence d'éclaireurs au Festival des montgolfières de Gatineau.

Considérant que les éclaireurs vont parfois diriger certaines personnes au service 811, il est demandé si cela occasionne une augmentation dans les demandes de services. Monsieur Donato répond que les données actuelles ne permettent pas de faire ce constat.

Madame Anne Villeneuve offre le soutien et l'expertise de la Société Alzheimer Outaouais afin de bonifier les formations offertes aux éclaireurs afin d'y intégrer des notions en lien avec les personnes vivant avec un trouble cognitif. Les interventions et activités qui leur sont offertes doivent être adaptées afin de favoriser l'inclusion de ces personnes.

8. Présentation : État d'avancement du plan d'action intégré 2022-2026 – Famille, aînés et personnes handicapées.

Madame Josée Marcil fait état des principaux travaux du plan d'action. Elle présente plus particulièrement la programmation et les étapes liées à l'organisation des événements *Gatineau à la rencontre des aînés*.

Les membres posent des questions d'éclaircissement en lien avec leur implication. Madame Josée Marcil acheminera par courriel l'information pour le déroulement de la journée et les membres seront invités à transmettre leurs disponibilités.

9. Présentation : Programmation estivale de la Ville de Gatineau : *Profite de l'été*

Madame Karina Deliencourt-Desjardins informe les membres de la programmation *Profite de l'été*. Le lancement est prévu le 29 mai. Un cahier détaillé sera disponible sous peu.

Il est suggéré que pour la programmation 2024, les parcs identifiés pourraient être évalués en tenant compte des résidences pour aînés qui sont à proximité ainsi que de l'importance d'adapter l'offre de service pour favoriser l'inclusion des personnes vivant avec des déficits cognitifs et leur famille.

10. Tour de table des partenaires

Un tour de table est fait.

Madame Anick Fortin invite les membres à lui transmettre les informations qui pourraient être partagées dans les réseaux des autres membres de la Commission.

11. Varia

Aucun point n'a été ajouté.

12. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des aînés aura lieu le 14 septembre 2023.

13. Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 09.

Il est proposé par madame Mylène Berger

Appuyé par madame Anne Villeneuve

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
MONSIEUR JEAN LESSARD



COORDONNATRICE
MADAME ANICK FORTIN